La Creuse, une chance







LANCEMENT DU CLUB D'ENTREPRISES

DOSSIER DE PRESSE



DE LA CREUSE

SOMMAIRE

LANCEMENT DU CLUB D'ENTREPRISES « LA CREUSE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT »

LA FRANCE, UNE CHANCE : le PLAN 10 000 ENTREPRISES POUR L'INCLUSION DANS L'EMPLOI

COMMENT S'ENGAGER POUR L'INCLUSION DANS L'EMPLOI?

Contact presse

Préfecture de la Creuse Bureau de la communication interministérielle

LANCEMENT DU CLUB D'ENTREPRISES « LA CREUSE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT »

Dans le cadre de l'initiative présidentielle «La France, une chance. Les entreprises s'engagent !», La préfète, Magali DEBATTE lance le club d'entreprises engagées pour l'inclusion en Creuse.

« La France, une chance, les entreprises s'engagent » est une initiative lancée le 17 juillet 2018 par 100 dirigeants d'entreprises nationales réunis au Palais de l'Élysée en présence du chef de l'État et souhaitant porter une dimension inclusive à la démarche de leurs entreprises.

L'idée est de permettre à chacun de trouver sa place dans la société, quel que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit, pour que la France soit une chance pour tous! Pour cela, un objectif a été lancé par le Président de la République : faire en sorte que 10 000 entreprises de tous les territoires s'engagent pour l'inclusion dans l'Emploi!

Dans la Creuse, l'ensemble des clubs d'entreprises ont répondu présent au défi lancé par le Président de la République et se sont réunis le lundi 29 avril 2019, à la mairie de Guéret, avec une volonté: lancer la dynamique sur le département en créant un club d'entreprises départemental engagé pour l'inclusion de chacun dans l'emploi. Il s'agit « d'une démarche faite par, pour et avec les entreprises", avec la garantie du soutien de L'État et de ses services déconcentrés pour accompagner ces acteurs de l'économie locale et capitaliser sur les bonnes pratiques qu'elles feront émerger.

Les entreprises volontaires et intéressées seront invitées à s'engager sur treize thématiques, notamment :

- accompagner et recruter des travailleurs handicapés ;
- accompagner et recruter des réfugiés ;
- mettre en place de démarches innovantes en faveur de l'emploi inclusion.



LE PLAN 10 000 ENTREPRISES POUR L'INCLUSION

Jean-Marc BORELLO, Président du groupe SOS et Florence Poivey, personnalité qualifiée désignée par Muriel PENICAUD, ont été missionnés par le Gouvernement afin de **déployer le plan** 10 000 entreprises pour l'inclusion.

Un enjeu républicain

L'idée est de permettre à chacun de trouver sa place dans la société, quel que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit, pour que la France soit une chance pour tous!

Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle.

Une ambition et une démarche globale

L'objectif est de reconnaître le rôle majeur des entreprises dans la cohésion sociale du pays et leur force de transformation en facilitant et accompagnant la mise en oeuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur de l'inclusion dans l'emploi.

- Un cadre d'objectifs commun socle d'engagements pour :
 - o 100 grandes entreprises et leurs filiales
 - 10 000 ETI, PME, TPE dans les territoires.

4 finalités:

- 1. Découverte de l'entreprise pour bien se former et recruter
- 2. Créer des passerelles vers l'emploi durable pour les plus fragiles
- 3. Accompagner les personnes habitants dans les territoires prioritaires
- 4. Accès aux produits et services de base pour les plus démunis.

4 principes:

- 1. Liberté donnée aux entreprises en matière de dispositifs et de publics
- 2. Engagements réciproques club / entreprises / État
- 3. Priorité à l'inclusion et à l'insertion professionnelle des publics fragiles
- 4. Favoriser les échanges de pratiques entre les entreprises



COMMENT S'ENGAGER POUR L'INCLUSION DANS L'EMPLOI?

Pour « La France, une chance, les entreprises s'engagent ! », chaque entreprise est **libre de construire sa feuille d'engagements** en mettant l'accent sur les dispositifs : stages, apprentissage, parrainages, etc. et/ou sur les publics : jeunes, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, personnes placées sous main de justice, travailleurs handicapés, réfugiés, etc.

Chaque entreprise a ses spécificités, chaque entreprise peut choisir les orientations qu'elle souhaite donner à ses engagements, en cohérence avec son modèle économique et social, avec une priorité commune : s'engager pour l'inclusion et l'insertion professionnelle des publics éloignés du marché du travail.

Les entreprises ont la liberté de s'engager sur toutes ces thématiques, non exclusives, dont l'une d'elles, l'emploi des personnes en situation de handicap, est transversale.

13 thématiques proposées

1. Stages de 3 ^{eme} pour les jeunes de QPV	7. Accompagnement et recrutement de personnes hand
2. Contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise	8. Recrutement dans le cadre de l'expérimentation « Emplois francs »

3. Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance

9. Accompagnement et recrutement de réfugiés (programme Hope, etc.)

dicapées

- 4. Réalisation de parrainages jeunes) placées sous main de justice
- 5. Accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, EPIDE, GJ...)

 11. Mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion »
- 6. Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion
 (accompagnement, formation, recrutement)

 12. Participation au changement d'échelle dans l'offre
 d'insertion par l'économique (clauses sociales marchés publics,
 politiques d'achats responsables, etc.)

13. Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.)